

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



INTRODUCTION

La France est l'une des grandes puissances de ce monde. Elle cultive un particularisme intimement lié à son histoire et à ses traditions. Ce particularisme nous est bien souvent envié, mais il est également décrié. Qui n'a jamais entendu nos partenaires se plaindre de notre notion de service public ou encore s'irriter de nos positions en matière de politique étrangère et de défense ? Détestable ou génial l'esprit français est l'émanation de la souveraineté d'un peuple, cet agrégat au sens de Mirabeau si attachant et parfois si arrogant.

Européens, nous sommes les chefs de file d'une vision très intégrée de l'Union Européenne. Africains nous assistons nos anciennes colonies. Mondialistes, nous rayonnons partout au delà de nos frontières en exportant notre culture, notre art de vivre et nos savoir-faire. Cependant nos positions ne cessent de décroître. Nous avons de plus en plus recours aux services de nos alliés américains pour résoudre les crises auxquelles nous participons. Nous requérons l'aide de nos partenaires allemands pour défendre la parité du Franc, nous sommes concurrencés en Afrique. Qu'en est-il de la puissance française ? Qu'est devenue la diplomatie française qui avait imposé son langage à toute l'Europe ?

La France est désormais loin de sa position hégémonique du début de ce siècle. Elle doit faire face à une nouvelle donne et à un environnement mouvant à l'internationalisation accrue. Est-il possible de comprendre ce déclin ? Vivons nous d'ailleurs un déclin français ? Peut-on retrouver une part de cette influence perdue ? La France, quatrième puissance économique mondiale s'essouffle. Nous montrerons que pour maintenir son rôle elle doit échanger de la souveraineté contre de l'influence : elle est condamnée à être européenne.

Nous verrons tout d'abord comment la France, qui fait face à une nouvelle donne perd de l'influence. Nous verrons ensuite pourquoi elle doit échanger de la souveraineté contre de l'influence si elle veut garder sa position mais dans un cadre européen.

I. La France, un Etat de premier plan menacé sur ses positions.

11. la France, un Etat fort malgré un déclin certain sur les scènes mondiales.

Réflexions sur le rayonnement français.

Nous sommes la résultante d'un passé historique fait de conquêtes suivies de replis dans l'influence. La carte de ce passé glorieux est écrite dans notre langue maternelle. On en voit les contours grâce à la francophonie au Québec, en Afrique Noire comme en Afrique du Nord, en Louisiane voire dans nos anciennes possessions indochinoises... Existe-t-il plus beau vecteur que le langage ? Notre retrait de la plupart de ces parties du monde nous a élevé au rang d'Etat majeur et démocratique. Certes, ces retraits se sont faits le plus souvent dans la douleur, mais ils nous donnent aujourd'hui le vernis d'une vieille Nation de référence.

Nous faisons partie de ces Etats leaders qui ont réussi à imposer leurs normes au reste du monde. Nous essayons d'imposer les vertus démocratiques à des Etats africains culturellement plus près d'un mode d'organisation sociale de mode tribal. Nous leur imposons nos critères d'orthodoxie financière au travers de nos cotisations au FASR¹, par notre action au plan de la coopération. Nous les aidons militairement dans le respect des accords signés et nous nous efforçons de maintenir leur stabilité intérieure au gré des engagements lors des crises qui les secouent. Pourtant, notre bilan en Afrique n'est pas très bon ces dernières années.

Depuis la dévaluation du franc CFA² par le gouvernement Balladur le 11 Janvier 1994, nos positions s'effritent. Cette dévaluation était motivée par le désir de favoriser le commerce et les exportations intra-africains. Il aurait fallu pour cela que les économies de ces pays soient moins dépendantes des importations et que le poids de la dette soit moins fort. L'accroissement des importations a entraîné un phénomène d'inflation qui a entravé un des seuls points positifs de la mesure : l'augmentation des revenus ruraux. Pour couronner le tout, nous avons diminué les revenus des classes urbaines qui constituent notre principale assise dans ces pays. Les conflits au Burundi, au Rwanda, au Zaïre et plus récemment au Congo Brazzaville écorcent la diplomatie française sur un registre où elle excellait jadis. Il est difficile de ne pas y voir une forme de déclin, un manque de moyens à l'image de notre budget pour la coopération en baisse régulière.

Au Moyen et au Proche-Orient, nous continuons d'être influents. Outre notre poids historique au Liban, nous sommes le vecteur de l'affirmation de la volonté de l'UE dans la région. Cependant, notre influence n'est pas conforme à nos ambitions comme le montre notre faible implication dans les négociations Israëlo-Palestiniennes. Les Etats-Unis tiennent les rênes d'une main de fer dans la zone.

Dans le Golfe, nous sommes pénalisés par notre manque de poids politique depuis la fin de la guerre du Golfe. Nous avons actuellement le plus grand mal à recouvrer l'influence que nous avons dans la zone, même si le récent accord commercial signé par TOTAL³ et soutenu fermement par le Gouvernement français est encourageant. Les Etats-Unis règnent en maître et verrouillent la plupart des options de contrat d'armement. La France a beau vouloir assouplir la position des Nations Unies vis à vis de son ancien allié Irakien, elle se heurte au lobby du marché pétrolier qui se protège d'un effondrement des cours du brut en interdisant l'introduction sur le marché des vingt six millions de barils de Bagdad⁴. Nos ventes d'armes se sont effondrées en Arabie Saoudite et notre activité a décliné dans la zone. Malgré notre engagement de la première heure lors de la guerre du golfe, nous perdons du terrain.

¹ FASR : facilités d'ajustement structurel renforcé. Mécanisme du FMI pour l'aide aux pays les plus pauvres auquel la France cotise. Il oblige les Etats à respecter les principaux indicateurs économiques et contribue à leur endettement en même temps qu'il les aide.

² Le 11. 01.1994, le gouvernement Balladur décide de dévaluer le Franc CFA de 50%.

³ TOTAL a signé avec l'Iran un accord pétrolier et gazier (octobre 1997). Le gouvernement français a fermement soutenu l'action de la firme française en dépit de la vive réprobation américaine qui entend sanctionner ce pays pour son implication dans le terrorisme mondial.

⁴ Les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite membre le plus influent de l'OPEP sont les instigateurs de cette politique qui s'appuie sur les résolutions des Nations-Unies prises à la fin de la guerre du Golfe.

Quelle influence avons nous en Asie ? Notre culture n'est pas spécialement propice à l'installation d'un aire d'influence française. Le pragmatisme dans cette partie du monde impose d'être capable d'une certaine duplicité à l'instar de celle dont fait preuve notre partenaire allemand. Contrairement à nous, sa position vis à vis de la Chine est sans équivoque : pas question de gêner le commerce avec les droits de l'homme ou avec des tergiversations avec Taiwan. Nous manquons d'arguments et de poids pour négocier en force. Nous ne disposons pas, comme les Etats-Unis, de la clause de la Nation la plus favorisée pour peser sur la politique intérieure chinoise ni non plus du pouvoir financier. La récente crise monétaire et boursière en Asie montre de manière curieuse la faiblesse de nos rapports avec l'Asie. Si la dévaluation des monnaies asiatiques et la baisse des actifs financiers de la zone ont affecté les bourses occidentales, on peut parier qu'à terme, la faiblesse de la France et de l'Union Européenne dans cette région du monde va jouer en notre faveur. L'ASEAN¹ ne représente que 6,5% des exportations européennes, la crise asiatique ne devrait pas avoir de conséquences directes sur la croissance de la Communauté ni d'effets durables sur les bourses européennes. Avec une part de 6,7% de ses exportations vers l'ASEAN, la France ne devrait pas davantage en pâtir² (autrement que par le regain de vigueur à l'exportation de ces pays).

A ce stade de l'étude, il est difficile de dire si globalement la France est en position de force face aux défis de cette fin de millénaire. Notre position est confortable et nous disposons d'atouts considérables. Néanmoins, nous avons vu qu'en dépit de tous nos axes de compétence, nous étions noyés dans la masse des Etats. Il est temps de pousser plus avant notre étude en analysant la situation française à l'aune de nouveaux critères. Procédons à une analyse différentielle. Voyons les possibilités françaises non plus d'un point de vue statique mais d'un point de vue dynamique.

12. La France, un Etat finalement trop petit face à la montée des Etats-Unis, des nouvelles puissances et des gros ensembles.

De l'analyse différentielle à la théorie des ensembles.

Dans les grandes crises internationales, nous sommes la plupart du temps les moteurs des interventions, mais nous ne sommes souvent qu'un des rouages de la résolution des conflits.

Dans le cadre des interventions militaires et de la politique étrangère, nous ne pouvons pas, le plus souvent, faire valoir nos options avec la force que nous voudrions. En Bosnie par exemple, malgré le poids de notre engagement, nous avons dû, avec nos partenaires européens, nous rallier aux exigences de la diplomatie américaine. La France et l'Europe ont raté le tournant de 1991 faute d'avoir su parler d'une seule voix. La crise bosniaque a montré les faiblesses de

¹ ASEAN : Association des Nations du Sud-Est Asiatique.

² 6,7% des exportations de la France sont tournées vers l'ASEAN pour un total de 12% pour l'ensemble du continent asiatique.

l'Union Européenne. Si celle-ci avait eu une vraie PESC¹, elle aurait pu organiser son action en parlant un langage clair comme elle le fait dans le domaine commercial.

Dans un tel contexte, quel est notre avenir ? Nous sommes trop puissants pour tolérer que nos partenaires nous méconnaissent, trop faibles pour leur imposer nos vues. Il existe des critères contre lesquels on ne peut rien. La France reste performante, mais jamais elle ne pourra égaler le potentiel économique et de croissance de la Russie ou de la Chine, ni leur pouvoir de coercition.

Nous venons de le voir, la simple analyse de la position française ne suffit pas. Dès lors, il est intéressant de quitter nos a priori afin de nous livrer à un mode d'évaluation de notre situation plus original et plus réaliste. Considérons la France par rapport aux grandes puissances de ce monde et par rapport aux grands ensembles qui semblent se former en ce moment. Analysons la situation de notre pays en terme d'écart par rapport à ses partenaires : procédons à une analyse différentielle. Ce mode d'investigation doit nous permettre de donner un éclairage plus réaliste de la position française dans le monde.

Le déclin français vu au travers de l'analyse différentielle : ayons l'oeil américain, MERCOSUR, APEC² ou ALENA³... et regardons la France.

Cette fin de millénaire met en lumière une tendance au regroupement des Etats au sein d'ensembles : cette tendance est le plus souvent motivée par des impératifs économiques. Les Américains ont créé l'ALENA, les Etats d'Asie du sud-est se regroupent au sein de l'ASEAN, les Etats en bordure du Pacifique essaient d'harmoniser leurs relations économiques au sein de l'APEC. Enfin, les Etats d'Amérique Latine ont créé quelques organisations dont la plus célèbre est le MERCOSUR. La liste est longue.

Aucun Etat ne semble capable d'échapper à cette tendance au regroupement. Les Etats-Unis eux-mêmes multiplient les adhésions afin de maintenir leur influence de par le monde. Ils sont présents comme membre fondateur dans l'ALENA auprès du Canada et du Mexique. Ils touchent à l'Europe par leur incursion dans la politique étrangère et de sécurité grâce à leur leadership au sein de l'OTAN. On peut également mentionner leur présence dans l'APEC, malgré les récriminations de la Malaisie qui voudrait les en chasser. Cette appartenance à cette organisation de coopération à vocation finale d'intégration économique leur sert de point d'ancrage en Asie.

Il semble que l'on ne puisse pas échapper à cette tendance générale au regroupement. Une quinzaine de pays en voie de développement n'ont-ils pas créé

¹ PESC politique étrangère et de sécurité commune. La PESC est l'un des volets du traité de Maastricht.

² APEC : Asia Pacific Economic Cooperation

³ L'ALENA (ou NAFTA north American free trade agreement) : Accord de libre-échange nord-américain, entré en vigueur le 1.1.1994 comprenant les Etats-Unis, le Canada, le Mexique et peut-être bientôt le Chili.

le G15¹ afin de contrer les avis et la pression du G7². La France elle-même, sur le continent européen n'est elle pas à l'origine de la création, de la CECA, de la CEE et d'EURATOM³ qui ont conduit à la montée en puissance progressive d'une Union Européenne.

Actuellement, la majeure partie des Etats qui comptent sont obligés de se rallier au mouvement. Il n'y a guère que les Etats-Unis qui puissent jouer cavalier seul et peser néanmoins sur leurs partenaires : ils sont néanmoins obligés de suivre le mouvement général, nous venons de le voir. La Chine et la Russie en ont le potentiel, mais le niveau de leur développement et leur retard les laissent en retrait par rapport aux Américains.

Nous sommes obligés de nous ranger dans diverses organisations, d'adhérer à de grands ensembles. Nous sommes Onusiens, Européens, G-septiens...On n'échappe pas à son époque. Si on regarde notre pays du haut de ces organisations, malgré nos atouts et nos savoir-faire nous sommes peu de choses. Que pouvons nous face à des regroupements d'Etats rassemblant plus de 350 millions d'âmes comme le vieux continent ou l'ALENA ? Il faut suivre le mouvement ou plutôt l'anticiper si l'on veut continuer d'être un pays qui compte.

Après avoir analysé notre position, nous allons maintenant examiner les voies qui s'offrent à nous. Dans le contexte mondial actuel, nous verrons comment la France est contrainte d'échanger de la souveraineté contre un surcroît d'influence.

II. La France, un Etat qui devra à terme échanger de la souveraineté contre de l'influence.

21. Quelles pertes de souveraineté ?

Des pertes de souveraineté volontaires (consenties) vers des pertes de souveraineté contraintes.

La France, héritière malheureuse d'Aristide Briand⁴ a largement contribué à créer une Europe économique qui attend de devenir une Europe politique vraisemblablement fédérale. Depuis le traité de Rome⁵, de crises en regains, nous ne cessons de tisser les liens qui doivent à terme nous mener vers une intégration européenne.

¹ G15 réunion de 15 pays « pauvres » en réaction contre les réunions du G7 (suspecté de faire peu de cas de leurs problèmes).

² G7 (en fait G8) : groupe des 7 pays les plus industrialisés du monde (plus la Russie).

³ CEE : Communauté économique européenne; CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier; EURATOM ou CEEA : communauté européenne de l'énergie atomique.

⁴ Aristide Briand, homme politique de la troisième République en avance sur son temps et connu pour son engagement en faveur d'une Europe unie, tremplin d'une Europe politique (aux affaires étrangères jusque 1932). L'élection d'Hitler à la chancellerie en 1933 marque l'échec de sa politique.

⁵ signé le 25 Mars 1957 entre la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays Bas (les 6 pays fondateurs de la CECA cf. supra qui créent la CEE et Euratom)

Nous avons accepté la mise en place d'une politique agricole commune. Nous sommes passés du serpent monétaire¹ au SME² et nous appelons de nos vœux une monnaie unique³. Nous prônons l'instauration d'une PESC. Nous nous préparons à mettre en oeuvre les accords de Schengen. En bref, nous avons contribué à permettre la libre circulation des hommes, des capitaux, des marchandises et des services comme préalable à une intégration des Etats européens.

Aujourd'hui, nous avons renoncé volontairement à bon nombre des privilèges souverains d'un Etat. Près de 70% des normes introduites directement dans notre droit français sont des règlements proposés par la Commission et entérinés par le Conseil des ministres de l'Union Européenne⁴. Ces normes s'imposent à nous et sont situées au dessus de nos propres lois ainsi qu'en ont décidé la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat à l'occasion d'arrêts célèbres⁵.

Le Gouvernement français, tenu de respecter les critères de convergence⁶ en vue de pouvoir mettre en place la monnaie unique dans les délais, évolue et dirige avec des instruments lui conférant de faibles marges d'initiative. Pour respecter ces critères de convergence, nous gouvernons sous contrainte de déficit budgétaire et de dette publique plafonnée. Nous sommes obligés d'intervenir⁷ chaque fois que la parité d'une monnaie européenne est attaquée. Lorsque nous sommes inquiétés, nous pouvons être amenés à augmenter nos taux d'intérêt même lorsque cela pénalise lourdement notre économie. La politique du Franc fort menée par les gouvernements Bérégovoy et Balladur pour défendre la parité du Franc face au Deutsche Mark en 1992 et 1993 en est un bon exemple. Ce mécanisme va prendre fin le 1^{er} janvier 1999 avec la mise en place d'une parité fixe entre les monnaies, préalable à l'EURO. Ces contraintes budgétaires, de taux et d'inflation ne cesseront pas pour autant car si l'on veut faire tenir la monnaie unique il faudra continuer d'harmoniser. En bref, pour être grand au plan économique et pour faire face valablement à la puissance des Etats-Unis et des autres blocs, il nous faut abdiquer un part de nos pouvoirs.

Lors du récent sommet du Luxembourg du mois de Novembre 1997, la France a obtenu de placer l'emploi au coeur des préoccupations européennes. L'emploi est un critère politique. L'UE vient donc d'accepter de passer d'un critère

¹ Le serpent monétaire européen créé en avril 1972 est la 1^{re} tentative d'instauration de parités fixes ajustables entre les monnaies européennes.

² SME système monétaire européen entré en vigueur le 13 mars 1979 et décidé en 1978 lors de la conférence de Hanovre. Ce système voit la naissance de l'ECU (European Currency Unit) et instaure une parité à fixité bilatérale entre les monnaies autour d'une bande de 2,25%.

³ L'UEM prévoit le passage à la parité fixe le 1.1.1999 et l'introduction de l'EURO en 2002.

⁴ Nous rappellerons que le Parlement a un faible rôle législatif, que la Commission est l'exécutif de l'Europe et que le Conseil des ministres et des Chefs d'Etat est l'organe législatif de fait de l'Europe.

⁵ pour mémoire, les principaux : l'arrêt Costa c/ ENEL de 1964 et l'arrêt Nicolo de 1989.

⁶ Au nombre de 5, citons le respect des bandes de 2,25% du SME depuis au moins 2 ans, des critères d'inflation et de taux, de déficit et de dette publique.

⁷ Ce mécanisme d'intervention est régi par un mode de calcul appelé seuil de divergence. Quand ce seuil est atteint, un Etat est obligé d'intervenir pour défendre soit la parité de sa monnaie, soit celle de l'EURO. Ex : admettons que la France entre pour 20% dans l'EURO, les autres pays pour 80% soit $0,80 \times 2,25\%$, la France est obligée d'intervenir quand 75% de la part des autres Etats est atteinte soit 1,35% de fluctuation (certains pays n'interviennent jamais).

technique à un critère politique. Nous sommes en train de passer du contrôle des déficits publics au contrôle plus sensible des plans nationaux contre le chômage. Il est vrai que ces notions sont voisines : le chômage en augmentant les cotisations sociales et en limitant les revenus tirés de l'impôt empêche la réduction du déficit. Les Etats, privés des leviers qui leur permettent de gouverner commencent à déléguer à l'organe supranational le soin de coordonner leur action. En sera-t-il un jour de même pour les sujets plus sensibles comme la politique étrangère, la sécurité et la défense.

Ces pertes de souveraineté soumises aux mécanismes d'intégration dans le cadre du premier pilier du traité de l'Union s'accompagnent de mécanismes de coopération intergouvernementale dans les domaines des deuxième et troisième piliers que sont la police et la justice d'une part et la PESC de l'autre. Dans ces domaines, les décisions prises en commun sont laissées à la discrétion des Etats qui décident souverainement de s'engager ou non dans les processus négociés. La politique étrangère et de sécurité commune, si elle constitue une avancée très originale et unique, reste par conséquent soumise aux bonnes volontés des Etats membres. La France est-elle prête aujourd'hui à sacrifier son indépendance nucléaire? Qu'en est-il de la neutralité Autrichienne? L'Europe ne se lasse pas de poser de nombreux et épineux problèmes.

Nous avons évoqué l'incapacité de l'Union à gérer la crise bosniaque. La France est présente en Afrique sans l'Europe. L'Europe est présente en Asie en ordre dispersé et au gré des intérêts économiques de ses membres. La politique étrangère et de sécurité de nos partenaires, inscrite dans l'Alliance Atlantique, est un peu celle des Etats-Unis.

L'Europe n'a pas réellement de politique étrangère : ses membres ne peuvent pas tirer avantage de leur position. Pourtant, face au déclin russe, elle prône activement l'élargissement à certains pays d'Europe centrale et Orientale. Paradoxalement, à court terme, cet élargissement ne contribuera pas à donner davantage d'influence aux Quinze. En bref, la France perd de l'influence dans le monde et doit pour la reconquérir accepter de s'intégrer dans un grand ensemble, mais ce grand ensemble n'est pas encore en mesure de rivaliser avec les grandes puissances au plan politique (et plus particulièrement au plan de la politique étrangère). Il nous faut donc accepter de perdre encore un peu de nos pouvoirs propres si l'on veut dans le long terme recouvrer notre lustre passé. Il va nous falloir accepter de perdre notre autonomie en matière de politique étrangère, mais l'Europe est-elle prête à prendre valablement le relais ? Au delà de cette question il est intéressant de s'en poser une autre plus urgente : sommes nous prêt à accepter et à gérer ces nouvelles pertes de souveraineté ?

22. Vers un accroissement de notre influence ?

Un accroissement certain de notre influence en Europe.

Notre action dans l'UE s'inscrit parfaitement dans une logique de gain d'influence. Notre rôle de moteur et d'initiateur des réformes et avancées de

l'Europe, nous place en bonne position. Nous l'avons vu, nous sommes sur tous les fronts : front monétaire et institutionnel, engagement vers une Europe sociale, défense et sécurité européenne. Nous sommes déjà un des pays les plus importants de l'UE. Notre PIB est l'un des plus forts, nous sommes une puissance nucléaire et outre notre poids économique, nous sommes les chefs de file d'un courant intégrateur avec nos partenaires allemands.

Tout indique que nous sommes et demeurerons une puissance de premier plan en Europe. Notre intégration nous permet de rayonner et de profiter pleinement de notre position de leader. Il est regrettable toutefois que nos institutions nationales nous empêchent de peser du poids qui devrait être le nôtre au sein du Parlement européen. Il n'empêche, nous sommes prêts à assumer pleinement notre vie de futurs Européens. Si l'on considère le taux d'ouverture de l'Union Européenne, on peut même se demander si nous sommes fondés à regretter notre perte d'influence au plan économique face à la montée des NPI¹. Le commerce intra-communautaire représente la majeure partie des échanges globaux de l'Europe, les échanges extra-communautaires ne représenteront que 14% une fois la monnaie unique en place. Cette force rend les pays de la Communauté peu élastiques au commerce extérieur et donc peu sensibles aux résultats de notre balance extérieure de future Nation européenne. L'économie n'est pas tout, si nous réalisons les mêmes progrès au plan des deuxième et troisième piliers, il est vraisemblable que nous recouvrerons un gain de poids diplomatique ce que nous allons examiner maintenant.

Des efforts menacés.

Nous ne sommes pas près d'accéder à une conscience politique européenne. Tous les Etats membres ne perçoivent pas l'Europe de la même manière ainsi que le montrent les conditions d'adhésion des uns et des autres. Les Etats comme la France et l'Allemagne adhèrent et appliquent les traités sans restriction. Les Etats tels que la Grande Bretagne ou le Danemark adhèrent aux résolutions des sommets et aux traités en assortissant leur décision de conditions. Enfin, il existe des pays, à l'image de la Suède, qui adhèrent sans condition, signent mais renoncent a posteriori à leurs engagements contractuels. Ce simple constat montre à l'envi la complexité de la constitution d'une Europe politique.

Il est de bon ton de dire que l'élargissement de l'Europe aux PECO² et aux autres pays du continent est inéluctable. Il est certain que, sur le long terme, si l'on considère un objectif universel de paix et de stabilité, cet élargissement doit se faire. On peut néanmoins s'interroger sur la manière employée pour y parvenir. Le monde est globalement régulé par la recherche de ce qui est rare. En l'occurrence, dans le cadre de l'élargissement tel qu'il est mené, tout semble indiquer que la chose rare n'est pas tant l'adhésion à l'Europe mais la cour faite aux postulants. On peut se demander quelle sera la plus-value apportée par l'adhésion de Chypre et plus tard

¹ NPI : nouveaux pays industriels.

² PECO : pays d'Europe centrale et orientale.

celle des Etats des Balkans¹ (hors Slovénie dont l'adhésion ne pose pas de problèmes) : si l'on continue, nous allons être la première entité à vocation fédérale à introduire une nouveauté dans le droit international, celle de la notion de guerre intra-communautaire. Nous mettons la charrue avant les boeufs et oublions le grand principe de précaution.

En bref, l'Europe politique, celle de la PESC, n'est pas pour demain. Cette nouvelle donne, lancée en dépit du bon sens et à contre courant de toute bonne logique nous écarte pour quelques décennies de la mise en place d'un continent-Nation. Nous aurions fait tous ces efforts et ces sacrifices en pure perte. Finalement, rien n'indique que la France aura plus d'influence comme Nation européenne qu'elle n'en a aujourd'hui comme Nation française souveraine. Certes les dés ne sont pas encore jetés, mais on peut s'inquiéter et penser que le virage et les accélérations prises par l'Europe risquent de condamner l'union politique qui était pourtant sur la bonne voie : dommage!

CONCLUSION.

Nous sommes rentrés dans un cercle vertueux (ou vicieux). Notre position face aux grandes Nations de ce monde et face aux grands blocs est de plus en plus difficile. Il nous faut suivre voire même anticiper le mouvement. A fait que l'on intègre des organisations, on est lié par les négociations auxquelles on participe. Pour un point gagné, on doit en concéder un autre. Nous l'avons vu, notre position d'Etat indépendant et souverain décroît en terme d'influence. A contrario, notre force en tant qu'Etat au sein de l'Union Européenne gagne en importance. Qu'est-ce à dire, pour régner, il nous faudrait abdiquer ? Pour vivre il nous faudrait mourir un peu² ? A fait que l'on grandit collectivement on doit admettre de rapetisser. Pour devenir un géant aux côtés des autres il faut accepter de n'être qu'un bras ou une jambe. C'est à ce prix que nous continuons de peser dans le concert des Nations ou plutôt dans le tumulte des blocs en construction.

L'enjeu est de taille. Nous avons beaucoup à gagner et tout à perdre si demain l'Europe achoppe sur la monnaie unique et les autres étapes de sa construction. Il faut espérer que la dynamique instaurée est entrée maintenant dans un cycle auto-entretenu, qu'elle se suffit à elle-même³. On situe la naissance d'un

¹ On peut de même se demander quelle est la plus-value apportée par l'adhésion de la Grèce qui a aidé les Serbes pendant la crise bosniaque et qui verrouille par son veto toute avancée dans la région. On aurait pu exiger le règlement des différends qu'entretient ce pays avec ses voisins comme préalable à toute adhésion : l'Europe ne manie pas assez la politique de la carotte et du bâton d'ailleurs a-t-elle un bâton ?

² Aspect légal de la notion de grandeur qui voit l'Etat qui y accède mourir en tant que tel pour revivre sous une autre forme

³ Les Etats qui adhèrent aux traités de l'Union s'obligent sans limitation de durée : l'UE d'après le traité de Rome a été créée pour une durée illimitée.

vrai patriotisme français à la fin de la guerre de 1870. Auparavant, on était Lorrain, Gascon, Breton avant d'être Français. Aujourd'hui, on est Danois, Suédois et autrichien avant d'être Européen. Il faut espérer que l'UE saura susciter un élan comparable à celui qui anime les Nations qui la composent. C'est à ce prix que l'entreprise peut réussir. Le pari est excitant. Il faut cependant espérer que la volonté à quinze sera toujours aussi forte à vingt voire trente Etats. Malheureusement l'UE ne semble pas décidée à faire la chasse aux passagers clandestins, si elle explose, nous aurons fait un bien mauvais investissement.